

#### INSTITUTION

## OTI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CARL dispose officiellement d'un nouvel outil majeur pour la promotion de l'ensemble de la destination, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), basé administrativement à Gosier.

## Pour promouvoir et animer la destination

Créé dans le cadre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, cet Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) a pour mission première de mettre en place une organisation touristique performante.

L'OTI est chargé d'assurer la promotion touristique de la destination de la CARL, de coordonner des événements touristiques, structurants, thématiques et/ou saisonniers, de mettre en place une offre de services et de visites guidées à La Riviera du Levant, mais aussi de gérer l'accueil et l'information des touristes via quatre Bureaux d'Information Touristique (BIT) - un par commune. Il revient également à l'OTI de coordonner les différents acteurs concernés et de gérer les moyens humains et matériels de manière optimale pour mener à bien ses missions.

## Zoom sur le comité de direction

Le Comité de direction de l'OTI est composé de 15 membres :

- 8 conseillers communautaires titulaires : Francs Baptiste (Président), José Severien, Nadia Celini, Jean-Claude Christophe, Olivia Ramoutar Badal, Teddy Mary, Lydie Sellin, Jean-Claude Pioche. Leurs suppléants : Ghislaine Gisors, Christian Thenard, Liliane Montout, Michèle Maxo, Nathalie Chouro-Bracat, Raymond Parshad, Cynthia Dinane.
- 4 membres titulaires représentant des socioprofessionnels, associations et organisations locaux liés au tourisme
- 3 personnalités représentant les autorités locales ayant un impact majeur sur le territoire en matière de tourisme et de développement économique



[Visitez le site de l'OTI](#)